

*L'association fête ses 10 ans*

**FLY n'KISS**.com



## FLY n'KISS en quelques données :

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Déclaré en préfecture le 24/11/2011

8 membres au Conseil d'Administration

4 membres au Bureau Directeur

60 membres actifs en 2022

29 journées de baptêmes organisées

**Près de 2500 enfants baptisés**

*depuis la création de l'association.*



**FLY n'KISS** est tout d'abord **une histoire de passionnés et d'amis au grand coeur**. Depuis déjà 10 ans, notre **association reconnue d'intérêt général** propose à des enfants malades, handicapés ou encore défavorisés, d'oublier le temps d'un après-midi, leur quotidien qui n'est pas toujours rose.

A travers des **baptêmes de l'air en avion léger**, nous leur offrons un moment d'évasion et leur permettons de **retrouver le sourire**...notre plus belle récompense. Ce sont ainsi près de 2500 enfants qui ont pu découvrir **la magie de l'expérience du vol** et repartir avec **plein d'étoiles dans les yeux et de nombreux souvenirs dans la tête**.

## Une journée type avec FLY n'KISS et ses bénévoles :

Pour que l'expérience soit mémorable, divers ateliers pédagogiques sont mis en place pour que les enfants patientent et repartent le ventre plein et les bras chargés de cadeaux.

**Maquillage, fabrication de boomerangs, pâte à modeler, diplôme personnalisé, goodies / cadeaux, stand goûter. Et encore plein de nouveautés prévues pour 2022 !**



Les vols de découverte ont lieu en avions légers de 4 à 6 places pilotés par des **bénévoles expérimentés** et soucieux de faire vivre un merveilleux moment aux enfants.

Les rotations s'enchaînent tout l'après-midi avec une durée de **25 à 30 minutes** afin de découvrir les environs vus du ciel.

Les accompagnants sont bien sûr les bienvenus selon les pathologies de chacun.

## Ils nous font confiance

Depuis la création de FLY n'KISS, une multitude de sponsors nous ont apporté l'aide nécessaire à la tenue de nos projets et de nos budgets.

Sans nos ambassadeurs, nos partenaires, nos sponsors, nos donateurs privés et nos membres, nous ne serions rien. Nous les remercions tous chaleureusement pour leur soutien sans faille au fil des années et particulièrement lors de ces deux dernières années perturbées par la pandémie.



FONDATION D'ENTREPRISE  
AIRFRANCE



### Prévision budget 2022

<b>Recettes</b>	<b>22 000</b>
Cotisations	1500
Dons sponsors	13 000
Dons en nature	500
Dons privés	4000
Vente goodies	3000
Cession matériel	0
Recettes diverses	0
<b>Dépenses</b>	<b>22 000</b>
<b>Dépenses baptêmes</b>	<b>19 250</b>
HDV + essence	11000
Achats divers baptêmes	5000
Achat goodies	2250
Frais déplacement	1000
<b>Dépenses association</b>	<b>2750</b>
Frais réception	300
Achat matériel	1500
Frais de fonctionnement	950

## Nous avons besoin de vous...

**L'aérothérapie n'est pas un mythe mais bien une réalité.**

Grâce à elle, les enfants s'élèvent loin de leur condition le temps d'un après-midi. Les enfants atteints d'autisme peuvent, par exemple, exprimer leurs premiers mots et montrer des réactions cognitives et émotionnelles positives.

Il faut vivre une journée d'action pour se rendre compte de l'**énergie** et du bonheur que cela procure aux enfants. Leurs sourires, leurs rires et les interactions avec leur famille en sont la preuve.

### COMMENT UTILISONS NOUS L'ARGENT ?

Ateliers  
Heures de vol  
Carburant...

### LES AVANTAGES

Communication et mise en valeur  
Déduction fiscale (-60% ou -66%)  
Participation à un projet caritatif, éducatif et social

### LES CONTREPARTIES

Logo / supports de communication  
Page de présentation <http://FLYnKISS.com>  
Séance photo de remise de chèque (presse...)  
Banderoles  
Goodies personnalisés offerts aux enfants

Don à FLY n'KISS	PARTICULIER		ENTREPRISE	
	Déduction fiscale	Ce que cela vous coûte réellement	Déduction fiscale	Ce que cela vous coûte réellement
50 €	66%	17 €	60%	20 €
100 €	66%	34 €	60%	40 €
600 €	66%	204 €	60%	240 €
1 000 €	66%	340 €	60%	400 €

**Les particuliers ont droit à une déduction d'impôts à hauteur de 66% de leur don, dans la limite de 20% du revenu imposable.**

**Les entreprises ont droit à une déduction d'impôts à hauteur de 60% de leur don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires annuel.**

## Quoi de mieux que des sourires et des témoignages pour parler de FLY n'KISS



« Un grand merci pour ce que vous avez offert à ces enfants et leur famille. Ces moments d'évasion sont vraiment importants pour toutes ces familles dont le quotidien est rythmé par la maladie. Ils permettent à chacun de souffler le temps d'une journée et de reprendre des forces pour leur futur combat ! »

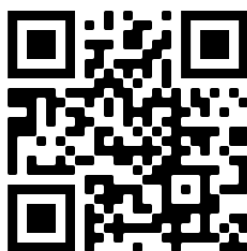
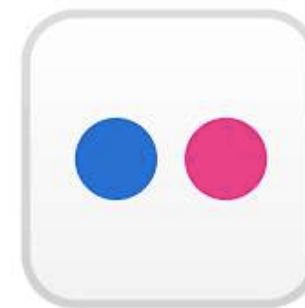
### **Amélie, Assistante administrative de l'équipe rêves**

« Je voulais vous remercier vous et l'association FLY'nKISS pour le vol en avion léger que ma fille Cassandra a effectué le 9 juin.

Elle était très heureuse et impressionnée par ce vol. Toute l'équipe a été adorable. Elle n'est pas prête d'oublier cette journée.

Merci encore pour ce merveilleux moment. »

**Ingrid, La Rochelle juin 2018**



**Nous comptons sur vous en 2022 et pour les 10 ans à venir**

**30 avril à CHAVENAY (78)**

**25 juin à LA ROCHELLE (17)**

**21 mai à ETAMPES (91)**

**24 septembre à COMPIEGNE (60)**